Dates clés

2009-2011 : élaboration du plan de gestion (document d'objectifs)

2011 : lancement de la mise en œuvre des actions

2016 : site Natura 2000 désigné en zone spéciale de conservation (ZSC)

Déjà 10 ans d'actions pour la biodiversité des C évennes



«12,8% du site Natura 2000 engagés dans la préservation de la biodiversité à travers des contrats et la charte»

Communication, Animation, Formatio

Formations spécialisées

Animations grand public

Rallye nature − Animation scolaire

Panneaux d'information et sensibilisation

Préservation et restauration d'habitats naturels et d'espèces

Contrats Natura 2000 (1)

Chantiers bénévoles

Contrats Natura 2000 agricoles (MAE)⁽²⁾

Mialet

Charte Natura 2000 engagée

NATURA 2000

Quelques chiffres clés



+ de 115 000 euros investis dans les contrats Natura 2000 de restauration de la biodiversité (6 contrats)



75 projets locaux (documents d'urbanisme ou forestiers,...) mis en cohérence avec la préservation de la biodiversité



2265 hectares de forêt engagés dans une charte Natura



850 hectares engagés dans des contrats agricoles (MAEC)- soit 19,2% des surfaces déclarées agricoles



'allée Française

5 générations d'élèves (~300) de 5ème sensibilisés avec le rallye nature



Les perspectives pour les années à venir

PAC 2021-2027:

Le site Natura 2000 attendra les éléments de la nouvelle PAC 2021-2027. Nous émettons le souhait de pouvoir continuer à proposer aux agriculteurs d'engager des mesures agroenvironnementales durant ce futur programme.

Continuer de réaliser des contrats Natura 2000 : 3 contrats Natura 2000 ont été déposés en 2019. Des contrats Natura sont déjà en cours de réflexion pour les années à venir. Si vous souhaitez avoir dès maintenant des informations sur ces contrats, nous vous invitons à vous rapprocher du chargé de mission.

Animation foncière : des ciblages seront effectués sur des secteurs ou les milieux ouverts sont en cours de fermeture. Les propriétaires seront contactés pour leur proposer une gestion de ces milieux avec un agriculteur ou à travers un contrat Natura 2000.

Accompagnement des projets : les projets qui nécessitent une adéquation avec la préservation de la biodiversité seront accompagnés. Nous avons par exemple le cas du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère qui se met en place sur 8 des 18 communes du territoire du site Natura.



Du concret pour la vallée de la Baumelle

Après 3 années d'implication de trois propriétaires et l'accompagnement du chargé de mission Natura 2000, l'entretien et la restauration de pelouses se concrétisent sur la commune de Mialet. Au début du projet, 25 propriétaires ont été sollicités. Après 3 ans et la rencontre d'un éleveur de Corbès en 2018, ce sont 4 propriétaires qui ont signés une convention pour faire pâturer et entretenir 20 ha de pelouses à orchidées et de chênaie verte.

300 brebis viennent maintenant pâturer ces pelouses avant et après l'estive. L'agriculteur, qui s'est engagé en 2019 dans une MAEC, suivra un plan de gestion pastoral et permettra d'entretenir des pelouses à orchidées et préserver deux papillons protégés.

Contact: Luc Capon Projet Natura 2000, Tél. 09 64 38 01 21

Éditeur : Communauté de Communes des Cévennes au Mont-Lozère Rédaction et réalisation : Luc Capon Coordinateur et directeur de publication: Pierre Plagnes

Crédits photos : Luc Capon **Tirage:** 3200 exemplaires

Maison de la communauté, 48110 Sainte Croix Vallée Française, Mail: naturamialet.chg@orange.fr



Dans le même temps, deux des quatre propriétaires ont signé un contrat Natura 2000 sur quatre autres hectares. Les travaux prévoient du défrichement et débroussaillement pour restaurer des milieux ouverts.

A la fin des travaux en 2022, ce sera 24 hectares qui seront entretenus dans ce vallon et des parcelles agricoles qui confortent un éleveur.

C'est une belle récompense et une leçon de persévérance des propriétaires. Le site Natura 2000 tient à les remercier de leur engagement pour faire vivre cette belle vallée et pour la préservation de la biodiversité!













10 ans déjà que le site Natura 2000 est en activité et que la communauté de communes suit ce projet. Lors de la mise en route en 2009, personne ne pouvait prédire que cette opération allait durer dans le temps.

La vallée du Gardon de Mialet regorge de richesses naturelles souvent insoupconnées et c'est avec les habitants que nous arriverons à les préserver. La commune de Saint Martin de Lansuscle s'est lancée dans un atlas de biodiversité communal (ABC) dans cet esprit.

Président du site Natura 2000 et aussi agriculteur, je me suis engagé depuis 2013 dans des mesures agro-environnementales. C'est un acte de soutien pour la préservation de la biodiversité et ces mesures financées permettent de soutenir économiquement nos activités agricoles de montagne. Pour la prochaine PAC 2021-2027, je souhaite que les agriculteurs qui le veulent puissent s'engager dans de telles mesures d'accompagnement.

Un des objectifs est d'encourager dans l'avenir à la mise en place d'actions en milieu forestier au sein du site Natura 2000. Par exemple, la forêt intercommunale du Martinet à Saint Etienne Vallée Française va prochainement accueillir une plantation en vue de la préservation de pin de Salzmann. Autrefois appelé le pin des Cévennes, cet arbre était très présent avant l'exploitation des mines. Ce pin est maintenant d'avenir en raison de ses capacités à résister à la sécheresse dans un contexte de changement climatique.

Le bilan des actions est encourageant. J'ai à cœur pour les 10 années à venir que chacun prenne conscience de la nature exceptionnelle que nous côtoyons au quotidien et j'émets le souhait qu' individuellement, dans le cadre de ses activités professionnelles, ou avec cet outil d'accompagnement qu'est Natura 2000, nous la préservions durablement!



Pierre Plagnes, Président du comité de pilotage

Dotation Natura 2000 aux communes

14 communes sur les 18 du site Natura 2000 de la vallée de Mialet vont recevoir une dotation Natura 2000. La loi de finance de 2018 prévoyait pour la première fois une telle dotation. Elles toucheront localement entre 755 et 25000 euros en fonction de la superficie et du nombre d'habitants. (superficie minimum de 75% en site Natura 2000)

Certaines communes ont prévu de flécher cette dotation pour monter des actions avec le site Natura 2000. Nous espérons que d'autres communes se joindront à cette volonté.

Le premier biodiversité communal

En partenariat avec le Parc national des Cévennes, la commune de St-Martin-de-Lansuscle s'est lancée dans un atlas de biodiversité communal. C'est le premier sur le site Natura 2000.

Démarche volontaire, il a pour objectif d'améliorer les connaissances sur la faune et la flore locales avec les habitants. Des sorties sont organisées (se rapprocher de la commune) et une page facebook permet aux habitants de poster leurs découvertes en photo pour identifier plantes et animaux: www.facebook.com/groups/abc.cevennes/

